



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 mars 2025
Français
Original : anglais

Projet de rapport du Secrétaire général sur la Somalie

I. Introduction

1. Soumis en application des résolutions [2753 \(2024\)](#) et [2767 \(2024\)](#) du Conseil de sécurité, le présent rapport rend compte de l'application de ces résolutions, notamment de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), qui a été rebaptisée Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie (MATNUSOM) le 1^{er} novembre 2024, et du mandat du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits nouveaux intervenus entre le 23 septembre 2024 et le 23 mars 2025. De plus, conformément à la résolution [2753 \(2024\)](#), la feuille de route organisant la première phase du transfert des fonctions de la MATNUSOM au Gouvernement fédéral somalien, à l'équipe de pays des Nations Unies ou à d'autres parties prenantes, élaborée conjointement par le Gouvernement fédéral somalien et l'ONU, est jointe au présent rapport.

II. Principaux faits nouveaux

A. Évolution de la situation dans le pays

2. Le Conseil consultatif national, composé des dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des dirigeants des États membres de la fédération, a ouvert sa session à Mogadiscio le 2 octobre afin de rechercher un consensus politique sur le calendrier et les modalités des élections fondées sur le principe « une personne, une voix ». Le Président du Puntland, Said Abdullahi, n'y a pas participé. Le 7 octobre, le Président du Djoubaland, Sheikh Ahmed Mohamed Islam « Madobe », s'est retiré des délibérations au motif qu'il était contre la proposition de prolongation d'un an du mandat des présidents des États membres de la fédération, qui, selon lui, serait contraire à la constitution du Djoubaland et affecterait l'Assemblée de cet État et les élections présidentielles. Il s'est également dit préoccupé par le fait que le Puntland n'assistait toujours pas aux réunions du Conseil consultatif national.

3. Le Conseil consultatif national a conclu sa session le 30 octobre et, le 31 octobre, a publié un communiqué en cinq points dans lequel il a adopté le modèle électoral multipartite direct fondé sur le principe « une personne, une voix » et exhorté le Parlement fédéral à accélérer l'approbation des lois électorales et à mettre en place la commission nationale indépendante chargée des élections et du découpage électoral. Il a également annoncé un calendrier pour les élections à venir : les



élections de district locales et les élections à l'assemblée et à la direction des États membres de la fédération sont prévues respectivement en juin et en septembre 2025.

4. Le 7 novembre, les dirigeants des deux chambres du Parlement fédéral ont chargé une commission parlementaire conjointe ad hoc de 15 membres de diriger les préparatifs de la lecture, au parlement, des trois projets de loi relatifs aux élections et du débat y relatif : le projet de loi sur la commission nationale indépendante chargée des élections et du découpage électoral, le projet de loi électorale nationale et le projet de loi sur les associations et les partis politiques. Par la suite, la commission parlementaire conjointe ad hoc a entamé des consultations avec les parties prenantes sur les projets de loi électorale. Le Conseil des ministres fédéral a approuvé les trois projets de loi le 9 novembre, qui ont été soumis au Parlement le même jour. Les trois projets de loi ont été approuvés entre le 20 et le 27 novembre à la session commune des deux chambres du Parlement fédéral, au cours de laquelle les 18 membres (dont trois femmes) de la commission nationale indépendante chargée des élections et du découpage électoral proposés par le Conseil des ministres ont également été entérinés. Les lois contiennent des dispositions visant à atteindre et à préserver le quota de 30 % de femmes représentées dans les organes électoraux. Cependant, le quota concernant la nomination des membres de la commission électorale n'a pas été atteint. Le 1^{er} décembre, le Président Hassan Sheikh Mohamud a confirmé les membres de la Commission nationale indépendante chargée des élections et du découpage électoral et, le 2 décembre, il a signé les trois lois électorales.

5. Le 9 janvier, le Président de la commission nationale indépendante chargée des élections et du découpage électoral a lancé le processus d'enregistrement des associations politiques, qui s'achèvera le 31 mars. Il a annoncé que les élections de district se dérouleraient en juin 2025, comme indiqué dans le communiqué du Conseil consultatif national d'octobre 2024, et que les trois associations arrivant en tête pourraient s'inscrire en tant que partis politiques et participer aux élections au niveau fédéral et aux élections au niveau des États membres de la fédération.

6. Des membres de l'opposition, dont les anciens présidents Mohamed Abdullahi « Farmajo » et Sheikh Sharif Ahmed, ainsi que les autorités des États du Djoubaland et du Puntland, ont critiqué l'adoption des lois électorales, affirmant que la procédure d'examen des projets de loi avait été précipitée et qu'il n'y avait pas eu de consultation concernant la nomination des membres de la commission nationale indépendante chargée des élections et du découpage électoral.

7. Dans le Djoubaland, après s'être retiré du Conseil consultatif national en octobre, le Président « Madobe » a publié, le 9 novembre, une liste de candidats à la commission indépendante chargée des élections et du découpage électoral du Djoubaland, que l'Assemblée de cet État a approuvée le jour même. Du 16 au 25 novembre, la commission indépendante chargée des élections et du découpage électoral du Djoubaland a supervisé les élections de l'Assemblée de cet État et les élections présidentielles indirectes au cours desquelles le Président sortant du Djoubaland, « Madobe », a été réélu. Le Gouvernement fédéral a rejeté publiquement les opérations électorales du Djoubaland et refusé de reconnaître le Président de cet État, qualifiant la procédure d'illicite. Le 27 novembre, à la suite d'une décision prise par le Conseil des ministres et sur la base des instructions du Procureur général, le tribunal régional de Banaadir a délivré un mandat d'arrêt contre le Président « Madobe ».

8. Le 19 novembre, la commission électorale du « Somaliland » a déclaré Abdirahman Mohamed Abdullahi « Irro », du parti Waddani, vainqueur de l'élection présidentielle du « Somaliland » face au Président sortant Muse Bihi Abdi. Les élections avaient été reportées à deux reprises depuis 2022. La région a également été le théâtre de tensions entre les forces de sécurité du « Somaliland » et les milices du

clan Dhoulbahante, qui ont donné lieu à des affrontements armés dans la ville de Ceerigaabo (région de Sanaag). Le Président nouvellement élu du « Somaliland » a appelé au dialogue pour résoudre les conflits dans la région contestée. Le 23 janvier, il a chargé un comité pour la paix, composé de huit membres, de chercher des solutions pour désamorcer les tensions, rétablir la stabilité et prévenir de nouvelles flambées de violence.

9. Les tensions entre l'Éthiopie et la Somalie, apparues après l'annonce de la conclusion d'un protocole d'accord entre l'Éthiopie et le « Somaliland » le 1^{er} janvier 2024, se sont considérablement atténuées grâce aux efforts de médiation de la Türkiye. Ces efforts ont abouti à la signature de la Déclaration d'Ankara par les dirigeants de l'Éthiopie et de la Somalie le 11 décembre, et à un échange de visites des deux chefs d'État à Addis-Abeba et à Mogadiscio, respectivement le 11 janvier et le 27 février. Depuis, les deux pays ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques, de collaborer en matière de sécurité et sur les questions économiques et de négocier l'accès de l'Éthiopie aux ports de la Somalie à des fins commerciales.

B. Évolution des conditions de sécurité

10. Au cours de la période considérée, le Gouvernement fédéral somalien a poursuivi ses opérations de sécurité dans les États du Hirshébéli, du Sud-Ouest et du Galguduud. L'Armée nationale somalienne, soutenue par des forces de défense locales et des partenaires internationaux, a mené des opérations visant à prendre le contrôle de la route principale au sud de Beledweyne, en direction de Buulobarde (Hirshébéli). Dans les montagnes de Cal Miskaat (région du Bari), les forces de sécurité du Puntland, avec le soutien de partenaires internationaux, ont entamé une vaste opération antiterroriste contre l'État islamique en Somalie.

11. En moyenne, 290 atteintes à la sécurité par mois ont été enregistrées au cours de la période considérée. Les Chabab continuent d'être responsables de la plupart des faits en question : attaques à l'aide d'engins explosifs improvisés et tirs indirects, notamment de roquettes de 107 mm, prenant pour cibles des institutions publiques et des forces de sécurité. Les conditions de sécurité à Mogadiscio ont été relativement stables pendant la majeure partie de cette période, mais les Chabab ont récemment intensifié leurs activités dans les districts limitrophes de Banaadir (région de la capitale).

12. Le 27 septembre, des attaques de roquette ont touché les présences des Nations Unies sur le terrain à Kismayo (Djoubaland). Le 3 novembre, une attaque à la roquette contre la zone de l'aéroport international d'Aden Adde protégée par la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) à Mogadiscio a causé la mort de deux soldats de l'ATMIS et blessé une personne n'appartenant pas au personnel de l'ONU dans une enceinte adjacente. Le 25 octobre et le 4 décembre, à Baidoa, dans l'État du Sud-Ouest, des attaques à la roquette similaires ont été lancées mais n'ont pas fait de victime ni de dégâts importants. Le 8 janvier 2025, un aéronef sous contrat du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies a essuyé des tirs au départ de l'aéroport de Waajid, dans la région de Bay (État du Sud-Ouest), mais n'a subi aucun dommage important. Les Chabab ont revendiqué l'attaque. Le 27 février, les Chabab ont tiré au moins neuf roquettes de 107 mm en direction de l'aéroport international d'Aden Adde, peu après l'arrivée du Premier Ministre éthiopien en visite officielle. Deux roquettes sont tombées à l'intérieur de la zone protégée de l'aéroport ; le 19 mars, plusieurs ont touché la zone protégée de l'aéroport de Mogadiscio, blessant un ressortissant somalien.

13. Le 17 octobre, un engin explosif improvisé porté par une personne a explosé dans un salon de thé près de l'école de police du général Kaahiye, dans le district de

Xamar Jajab (Mogadiscio), faisant 11 morts et 12 blessés. Les Chabab ont également utilisé des engins explosifs improvisés contre des magasins de Mogadiscio qui avaient installé des systèmes de télévision en circuit fermé, faisant plusieurs victimes. Le 10 novembre, à Masagaweyn, dans la région de Galguduud, un véhicule piégé a explosé sur une position de l'Armée nationale somalienne ; une fusillade a suivi, avant que les insurgés ne soient contraints de se retirer de la zone. Le nombre de victimes n'est pas connu.

14. Dès la fin février, les Chabab ont lancé une série d'attaques dans la région du Moyen-Chébéli. Le 11 mars, ils ont lancé une attaque complexe contre un hôtel à Beledweyne, dans la région de Hiraan, à l'aide d'une voiture piégée et de combattants à pied. Les combats se sont poursuivis au cours de la nuit, faisant au moins deux morts confirmées. Le 18 mars, un convoi transportant le Président Mohamud a été la cible d'un engin explosif de taille placé au bord d'une route à Mogadiscio. Le Président est indemne, mais il y a eu plusieurs victimes confirmées.

15. Le 11 décembre, des tensions accrues ont été signalées à Raas Kaambooni (région du Bas-Djouba), à la suite du déploiement des forces de l'Armée nationale somalienne, auquel les autorités du Djoubaland se sont opposées, affirmant que l'opération était motivée par des considérations politiques. Les forces de l'Armée nationale somalienne se sont retirées le 12 décembre à la suite d'affrontements avec les forces de sécurité du Djoubaland. Le 5 février, un affrontement armé a éclaté entre les forces du Djoubaland et celles du Gouvernement fédéral à Baardheere (région de Gedo) au sujet de l'administration contestée de la ville de Baardheere.

16. Plusieurs cas d'affrontements importants entre clans ont été enregistrés. Au Hirschébéli, le 26 décembre, six membres du clan Hawadle, qui faisaient également partie du personnel de l'Armée nationale somalienne, ont été tués dans le district de Ceel Baraf (Moyen-Chébéli), ce qui a déclenché un différend entre les clans Hawadle et Abgaal. Le Gouvernement fédéral somalien est intervenu pour régler le différend en consultation avec les parties prenantes locales, et plusieurs suspects ont été arrêtés. Les clans Saad et Leelkase se sont affrontés à plusieurs reprises à Gaalkacyo (région de Mudug), malgré les efforts de paix initiés auparavant par le Président de l'État de Galmudug, Ahmed Abdi Kariye « Qoor Qoor », et le Président du Puntland, Said Abdullahi Deni. En janvier, de hauts responsables des administrations des deux États ont entamé des débats pour régler le conflit en consultation avec les anciens des clans et ont déployé des forces de sécurité conjointes pour prévenir l'escalade.

17. Dans le « Somaliland », des affrontements armés entre le clan des Dhoulbahante et celui des Habar Jeclo ont fait de nombreuses victimes des deux côtés. Ils résultent d'une animosité de longue date entre les clans et d'accusations de vol de chameaux. Dans la ville de Luuq (région de Gedo), des milices claniques locales ont participé à des affrontements violents à au moins huit reprises au cours de la période considérée. À la fin du mois de février, les affrontements se poursuivaient de manière sporadique, et il n'y a pas eu de médiation efficace permettant de mettre fin aux hostilités.

C. Évolution de la situation économique

18. Le Gouvernement fédéral a continué de chercher des moyens de mobiliser davantage de recettes intérieures. Le 14 octobre, le Premier Ministre Hamza Abdi Barre a lancé le septième Forum sur la politique économique nationale afin de favoriser le développement économique et les investissements et d'examiner les progrès agricoles, la sécurité alimentaire, l'économie bleue l'autonomisation des femmes.

19. Le 4 novembre, le Parlement fédéral a approuvé le budget fédéral de 2025, qui s'élève à 1 358 727 767 dollars, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2024

(1 079 315 784 dollars) ; 66 % du budget total (903 029 519 dollars) est financé par des subventions extérieures à la Somalie.

20. À la suite de la décision prise par le Club de Paris le 13 mars 2024 de demander à la Somalie de négocier individuellement avec ses créanciers, plusieurs pays ont annulé la dette du pays pendant la période considérée. Ces grandes étapes ont succédé à la réalisation du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, qui a permis à la Somalie de bénéficier d'un allègement de la dette de plus de 4,5 milliards de dollars.

III. Informations récentes sur les activités de la Mission et de l'équipe de pays des Nations Unies

A. Appui à l'édification de l'État

21. Le projet d'appui constitutionnel mené conjointement par la MATNUSOM et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a continué d'aider le Ministère fédéral de la justice et des affaires constitutionnelles, la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution et le Comité de contrôle conjoint du Parlement fédéral de la Somalie à faciliter des dialogues consultatifs inclusifs en collaboration avec les Ministères des affaires constitutionnelles des États de Galmudug, du Hirshébeli, du Djoubaland et du Sud-Ouest sur les chapitres 5 à 9 de la Constitution provisoire. Plus de 40 réunions consultatives ont été organisées au cours de la période considérée, qui ont rassemblé environ 10 000 Somaliens de diverses origines, dont des représentantes et représentants de la société civile, des femmes, des jeunes, des communautés, des universités, de groupes de réflexion et de membres de la diaspora, ainsi que des personnes handicapées et des chefs traditionnels. La Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution a engagé une procédure de révision des articles pertinents de la Constitution provisoire en s'appuyant sur les recommandations recueillies durant les réunions. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux chapitres 5 à 9 devraient être soumises au Parlement fédéral pour examen.

22. Au cours de la période considérée, le programme conjoint MATNUSOM-PNUD d'édification de l'État et de réconciliation a continué de soutenir diverses initiatives dans les États membres de la fédération. En octobre, des subventions de faible valeur ont été accordées dans le cadre de ce programme à six organisations de la société civile pour la mise en œuvre d'activités de réconciliation communautaire. Cette initiative vise à utiliser les efforts de stabilisation comme leviers pour résoudre les conflits locaux et élaborer des modèles de gouvernance communautaire collaborative dans les zones nouvellement récupérées. Le 7 octobre, la MATNUSOM a facilité une manifestation organisée par des organisations de la société civile dans le Puntland sur les relations entre le Gouvernement fédéral somalien et l'État du Puntland. Les débats ont porté sur les problèmes qui avaient conduit au retrait du Puntland du Conseil consultatif national en janvier 2023.

23. Entre septembre et décembre 2024, la MATNUSOM a organisé à l'intention de 120 participants (55 femmes et 65 hommes), dans les États du Hirshébeli et du Sud-Ouest, des séances de formation sur le renforcement de la participation des femmes aux efforts de paix et de sécurité. Ces séances visaient à donner aux femmes des moyens de jouer un rôle actif dans le règlement des conflits récurrents et à encourager des échanges plus inclusifs entre les principales parties prenantes en soulignant la responsabilité collective de la communauté dans la défense de la paix et de la sécurité et en mettant l'accent sur le rôle central joué par les Somaliennes en tant qu'agentes de paix.

24. Le 20 octobre, à Jawhar, dans le Moyen-Chébéli, la MATNUSOM a facilité une formation au renforcement des capacités des chefs de clan, des femmes et des jeunes en matière de médiation et de gestion des conflits. Du 19 octobre au 3 novembre, l'ONU a continué d'appuyer le processus de réconciliation de Luuq entre les sous-clans Maalin Wayne et Gabawayn et Marihan et Maalin Weyne, ainsi que d'autres tensions communautaires connexes dans la région de Gedo (Djoubaland).

25. Du 2 au 6 décembre, par l'intermédiaire du programme conjoint MATNUSOM-PNUD, l'ONU a soutenu l'atelier de coopération bilatérale et d'apprentissage des politiques organisé à Nairobi par le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, en collaboration avec le Gouvernement kenyan. L'atelier a porté essentiellement sur la définition des fonctions et des compétences au sein du Gouvernement et sur les débats tenus auparavant concernant la mise en œuvre effective du fédéralisme. Les participants se sont également efforcés d'harmoniser la stratégie de transition vers le fédéralisme avec la Constitution provisoire et ont débattu de l'élaboration d'un plan de développement de la transition. Une stratégie de transition vers le fédéralisme et un plan de suivi et d'évaluation visant à soutenir efficacement la transition de la Somalie vers un système fédéral fonctionnel ont été élaborés et sont actuellement examinés par le Conseil des ministres fédéral.

26. Les 10 et 16 décembre, la MATNUSOM a fourni au Ministère de la réconciliation et de la consolidation de la paix du Hirchébéli une assistance technique et financière pour appuyer des dialogues interclaniques entre les Ibrahim Eli et les Osoble Eli ainsi qu'entre les sous-clans Dhiblabe Turyare et Suubiye Turyare concernant des litiges fonciers.

27. Les 23 et 24 décembre, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, appuyé par le PNUD et la MATNUSOM, a organisé un atelier de validation du cadre de réconciliation nationale pour son plan stratégique national 2025-2029. L'objectif de l'atelier était de s'assurer que le plan soit conforme aux objectifs généraux de développement de la Somalie et au programme national de consolidation de la paix. Le plan stratégique est actuellement examiné par le Conseil des ministres fédéral et devrait être présenté au Parlement fédéral pour approbation.

B. Soutien à l'état de droit, à la justice, au système pénitentiaire et au secteur de la sécurité

28. La MATNUSOM a continué de donner des conseils stratégiques et politiques au Gouvernement fédéral et aux États membres de la fédération sur la mise en œuvre du dispositif national de sécurité révisé. En collaboration avec le PNUD, elle a aidé le Bureau de la sécurité nationale et les bureaux des services de sécurité publique de tous les États membres de la fédération (à l'exception du Puntland) en organisant cinq ateliers entre octobre et décembre 2024, axés sur l'élaboration d'une stratégie de sécurité nationale à un coût abordable. Les 7 et 8 décembre, la MATNUSOM a animé un atelier pour les bureaux des services de sécurité publique des États membres de la fédération, les Ministères de la sécurité intérieure, le Bureau de la sécurité nationale et le Ministère fédéral de la sécurité intérieure à Mogadiscio afin de réviser la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme, et fourni une analyse intégrée à l'appui. Les structures de gouvernance de l'Armée nationale somalienne continuent d'être développées conformément au plan de développement du secteur de la sécurité en Somalie. L'Armée nationale somalienne et la MATNUSOM co-président le groupe directeur mensuel pour le renforcement des moyens, qui réunit des partenaires internationaux et de hauts représentants des domaines fonctionnels de l'Armée nationale somalienne afin de mener à bien l'exécution du plan de développement du

secteur de la sécurité en Somalie et de franchir les étapes du Livre blanc sur la défense.

29. Du 12 au 19 décembre, en vue de renforcer le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité, la MATNUSOM a collaboré avec le groupe parlementaire de femmes et appuyé une visite de contrôle menée dans les zones nouvellement récupérées par la commission parlementaire de sécurité de l'État du Sud-Ouest. Elle a également noué le dialogue avec la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution afin de plaider en faveur de l'intégration de la réforme du secteur de la sécurité et des questions de gouvernance dans la révision en cours des chapitres 5 à 9 de la Constitution provisoire.

30. Le 7 décembre, le Premier Ministre Barre a lancé une stratégie nationale concernant le secteur de la justice pour la période 2025-2029. Le Programme commun sur la justice et l'administration pénitentiaire dirigé par la MATNUSOM, le PNUD et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a aidé le Ministère fédéral de la justice et des affaires constitutionnelles à élaborer la stratégie et le modèle de justice et d'administration pénitentiaire, notamment au moyen de consultations menées avec des jeunes dirigeants à Mogadiscio et à Kismayo en octobre. Des activités de renforcement des capacités ont été menées à Baidoa, Beledweyne, Dhooble, Kismayo et Jaouhar pour 113 personnes (88 hommes et 25 femmes), en présence de représentantes et représentants des ministères de la justice des États, des tribunaux, des bureaux des procureurs généraux, des centres de règlement alternatif des litiges et des organisations de femmes. Les ateliers visaient à créer un climat de confiance, à renforcer la légitimité des institutions judiciaires et à promouvoir une réforme de la justice inclusive en faisant participer les acteurs formels et informels de la justice, ainsi que les membres de la communauté, à la conception et à la mise en œuvre d'un modèle de justice et d'administration pénitentiaire fédérales.

31. L'UNICEF et la MATNUSOM ont uni leurs forces pour aider le Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles à dispenser une formation sur la politique de vérification de l'âge afin d'améliorer les contrôles et l'accès des enfants à la justice. Une formation a été organisée dans le Djoubaland les 23 et 24 septembre à l'intention de 22 personnes, dont quatre femmes.

32. La coordination par la MATNUSOM des forums de soutien aux établissements pénitentiaires à Kismayo et Baidoa a aidé les parties prenantes à examiner la question de la détention prolongée et de l'insuffisance des capacités opérationnelles, ce qui a amené le Gouvernement à engager des dépenses pour améliorer l'accès à l'eau potable, à l'éducation et à la santé et à promouvoir les peines alternatives à l'emprisonnement. Dans le cadre de ses efforts de renforcement des capacités, la MATNUSOM a organisé cinq ateliers sur la gestion et la sécurité des établissements pénitentiaires, auxquels ont participé 182 personnes (149 hommes et 33 femmes) à Mogadiscio, Kismayo et Baidoa.

33. En octobre, le Conseil des ministres du Gouvernement fédéral a approuvé le projet de loi sur la Police somalienne, qui est actuellement examiné par le Parlement fédéral. Le Djoubaland a promulgué la loi relative à la police de l'État en décembre, devenant ainsi le quatrième État membre de la fédération à promulguer une loi de ce type. En janvier, un programme de recrutement de policiers de trois mois destiné à 500 diplômés universitaires a débuté dans le Puntland ; les femmes représentaient 17 % des recrues. En janvier également, 240 membres des Darwich ont obtenu un diplôme de police de l'État du Hirshébéli.

34. Dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités de la police somalienne en matière de protection des enfants touchés par le conflit, la MATNUSOM a organisé, en collaboration avec l'ATMIS, une série d'ateliers sur les enfants et les

conflits armés dans les États de Galmudug, du Djoubaland, du Hirchébéli et du Sud-Ouest en novembre et décembre 2024, auxquels ont participé 120 policiers, dont 26 femmes.

35. La MATNUSOM a animé un atelier les 3 et 4 décembre à Mogadiscio sur la stratégie nationale de prévention et de répression de l'extrémisme violent, qui a porté essentiellement sur le désengagement, la réadaptation et la réintégration, et sur l'adaptation de la stratégie à la mobilisation des communautés locales. Au total, 32 représentants (10 hommes et 22 femmes) ont passé en revue les cinq piliers de la stratégie et réfléchi à des solutions concernant la mise en œuvre, la coordination et les problèmes de ressources. Le 13 mars, le Bureau de la sécurité nationale et la MATNUSOM ont tenu des débats préliminaires sur les règles applicables en matière d'amnistie pour les éléments sortis des rangs des groupes extrémistes violents, en accord avec la stratégie.

36. À l'appui de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action nationaux pour prévenir et combattre l'extrémisme violent, l'ONU a aidé les ministères fédéraux du patrimoine et des affaires islamiques et de l'éducation à organiser à Mogadiscio, le 20 janvier, une réunion de coordination sur l'éducation à la paix. Considérée comme une priorité de transition pour le Gouvernement fédéral somalien, cette initiative vise à réglementer l'enseignement religieux afin de réduire l'influence des extrémistes et de promouvoir une culture de paix.

37. Le 28 novembre, le groupe de travail sur le relèvement rapide du Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a rencontré des partenaires internationaux pour examiner les progrès accomplis et discuter de l'intégration des activités de stabilisation dans le plan de transformation national. Avec le soutien de la MATNUSOM, les Ministères de l'intérieur des États du Hirchébéli et du Sud-Ouest ont organisé des réunions de coordination au niveau des États les 3 et 17 décembre, respectivement, afin d'examiner les progrès accomplis et de recenser les lacunes et les priorités.

C. Droits humains et protection

38. La MATNUSOM a recensé 402 victimes civiles [179 morts (132 hommes, 26 femmes, 12 garçons et 9 filles) et 223 blessés (140 hommes, 44 femmes, 21 garçons, 10 filles et 8 personnes dont le sexe n'a pas été précisé)] pendant la période considérée, soit 34 % de moins que pendant la période précédente (609 victimes civiles). Les Chabab, encore une fois, ont fait le plus grand nombre de victimes civiles (199, soit 49 % de l'ensemble des victimes enregistrées), suivis par des éléments non identifiés (97 victimes), les milices claniques (74), les forces de sécurité somaliennes (28) et l'EIIL (4).

39. Le 25 novembre, le Conseil des ministres du Gouvernement fédéral a approuvé la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, qui a été transmise au Parlement. Entre-temps, le 2 décembre, le Président Mohamud a promulgué la loi nationale sur les droits des personnes handicapées, qui fournit un cadre juridique pour la protection des droits des personnes handicapées. Le 10 mars, le projet de loi sur la justice pour enfants a été approuvé par le Parlement ; il doit encore être soumis au Président pour signature.

40. De septembre à décembre, la MATNUSOM a pris note du fait que cinq journalistes et travailleurs des médias avaient été arrêtés et placés en détention par les services de renseignement : trois à Mogadiscio et deux dans le Djoubaland. Quatre ont été arrêtés par des membres de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité à Mogadiscio et dans la région de Gedo, le cinquième par des membres de l'Agence de renseignement et de sécurité du Djoubaland à Kismayo. La MATNUSOM a

également enregistré l'agression d'une journaliste par les forces de sécurité ; d'après les informations disponibles, l'intéressée faisait un reportage sur des habitants dont les maisons étaient en cours de démolition.

41. En décembre, à Mogadiscio, la MATNUSOM, l'ATMIS et le Ministère fédéral des affaires familiales et des droits humains ont lancé ensemble le modèle de mobilisation des hauts responsables contre la violence fondée sur le genre, modèle tripartite visant à accélérer la mobilisation et à renforcer l'application du principe de responsabilité dans le cadre des initiatives visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles en Somalie.

42. Les entités des Nations Unies en Somalie ont adopté une estimation générale et une estimation préliminaire des risques liés au soutien fourni par les Nations Unies aux Forces de police des Darawich et au Corps des agents pénitentiaires, respectivement. Les mesures visant à atténuer le risque de violations des droits humains commises par les bénéficiaires dudit soutien seront examinées avec les autorités somaliennes compétentes dans les prochains mois. L'équipe spéciale chargée de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme a adopté une note d'orientation sur le contrôle de l'application de cette politique à l'intention de toutes les entités des Nations Unies, y compris les organismes, fonds et programmes apportant un appui aux forces de sécurité non onusiennes.

43. Les entités des Nations Unies ont collaboré avec des forces de sécurité non onusiennes pour mettre en œuvre les mesures d'atténuation. En ce qui concerne l'application du principe de responsabilité, les autorités somaliennes ont formulé des observations initiales sur les mesures prises, y compris les mesures disciplinaires et les arrestations, concernant certains des cas de violations signalées par les entités des Nations Unies. La MATNUSOM a également appuyé les mesures prises par l'ATMIS/Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUSSOM) pour promouvoir le respect des droits humains en sensibilisant les officiers d'état-major de ces missions à la directive du Commandant de la force sur la protection des droits de l'enfant pendant et après les opérations. Le 10 décembre, la MATNUSOM a également animé des séances lors du colloque de l'ATMIS sur le cadre de conformité et de responsabilisation de l'Union africaine et la politique de diligence voulue en matière de droits humains à l'intention des officiers d'état-major de l'ATMIS.

44. La MATNUSOM a collaboré avec le Département de coordination civilo-militaire de l'Armée nationale somalienne pour soutenir l'élaboration et la mise en place d'un programme de formation de base sur le droit international des droits humains et le droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la responsabilité de mettre fin aux violations graves commises contre les enfants et de prévenir ces violations. Au cours de la période considérée, les spécialistes du Département de coordination civilo-militaire formés par la MATNUSOM ont dispensé des cours de formation de trois jours à 116 membres de l'Armée nationale somalienne (102 hommes et 14 femmes) à Kismayo, Beledweyne et Dhuusamarreeb. Parallèlement, la MATNUSOM a collaboré avec la police des États de Galmudug, du Hirshébeli, du Djoubaland et du Sud-Ouest pour faciliter l'organisation de séances de formation visant à sensibiliser au rôle et aux responsabilités de la police en matière de protection des enfants touchés par le conflit ; 126 policiers et policières (101 hommes et 25 femmes) ont participé à ces séances de formation.

45. Conformément à l'objectif prioritaire du Gouvernement fédéral concernant la mise en place d'institutions et l'encadrement, la MATNUSOM a continué de soutenir les forums de dialogue sur les enfants et les conflits armés au niveau de la fédération et des États ; elle a notamment encouragé l'application de la feuille de route de 2019 visant à accélérer l'application des plans d'action de 2012 sur l'élimination et la

prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants, des meurtres et atteintes à l'intégrité physique d'enfants, notamment sur la remise des enfants démobilisés des groupes armés, sous la direction constante du Ministère fédéral de la défense. Le 12 novembre 2024 et le 12 février 2025, le Comité interministériel sur les violations graves commises contre des enfants s'est réuni, coprésidé par le Ministère de la défense et le Ministère de la sécurité intérieure. En décembre, le groupe de travail sur les enfants et les conflits armés a tenu des réunions au niveau national et au niveau des États.

46. Entre septembre et décembre, l'ONU a confirmé que 856 violations graves avaient été commises contre 668 enfants (505 garçons et 163 filles) ; 172 enfants (144 garçons et 28 filles) ont été victimes de multiples violations. Parmi les violations confirmées il y a eu : l'enlèvement (278), le recrutement et l'utilisation (269), le meurtre et l'atteinte à l'intégrité physique (229), le viol et autres formes de violence sexuelle (64), des attaques contre des écoles (11) et le refus d'accès humanitaire (5). Au total, 66 % de toutes les violations ont été attribuées aux Chabab.

47. La MATNUSOM a confirmé sept cas de violence sexuelle liée au conflit qui ont touché onze femmes et dix filles. Dans un cas, quatre femmes et deux filles ont comparu devant le tribunal militaire de première instance de Banaadir le 22 octobre, accusées d'être affiliées aux Chabab. Cinq d'entre elles, dont une fille, auraient été mariées de force à des combattants. Le tribunal n'a pas encore statué. Mi-novembre, les deux filles ont été confiées à des acteurs de la protection de l'enfance par l'intermédiaire de la MATNUSOM, dans l'attente de la décision du tribunal. Dans un autre cas, les Chabab ont aussi marié de force quatre femmes et cinq filles. Les neuf femmes ont comparu devant le tribunal militaire de première instance de Banaadir le 23 janvier. Celui-ci aurait ordonné que les cinq filles soient transférées dans un centre de réadaptation le même jour. Les cinq autres cas sont les suivants : le viol collectif d'une femme déplacée à l'intérieur du pays, qui aurait été commis par des membres des forces de sécurité dans la région de Banaadir ; le viol de deux filles âgées de 14 et 17 ans par des hommes armés non identifiés dans la région du Hiraan ; la tentative de viol de deux femmes par un milicien de clan dans la région du Bas-Chébéli ; le viol collectif d'une femme déplacée dans le Bas-Chébéli et le viol d'une mineure de 15 ans par une milice clanique dans la région de Banaadir. Il n'a été procédé à aucune arrestation en rapport avec ces faits.

D. Assistance humanitaire et aide au développement

48. La Somalie reste confrontée à une situation humanitaire alarmante en raison du conflit, des déplacements de civils, des chocs climatiques récurrents, des épidémies et de la pauvreté généralisée. Selon le Plan de réponse aux besoins humanitaires 2025, lancé conjointement avec le Gouvernement fédéral le 22 janvier 2025, 5,98 millions de personnes, soit près d'un tiers de la population, ont besoin d'une aide humanitaire et d'une aide à la protection. Au total, 4,6 millions de personnes sont visées par le plan, pour un besoin de financement de 1,42 milliard de dollars.

49. Le Plan de réponse aux besoins humanitaires 2024 a reçu 48 % des 1,6 milliard de dollars demandés, ce qui a permis aux organismes humanitaires de fournir une aide vitale à 3,5 millions de personnes. Le Fonds d'aide humanitaire à la Somalie, géré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, a alloué 26 millions de dollars (78 % de l'allocation de 2024) à des organisations non gouvernementales nationales afin de répondre aux besoins urgents. En novembre, il a accordé une nouvelle allocation de 5 millions de dollars, qui a été complétée par une allocation supplémentaire de 5 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence en décembre. Ces deux allocations ont permis d'agir rapidement pour remédier aux déficits pluviométriques prévus liés au phénomène La Niña.

50. Comme pour la période précédente, l'accès aux personnes ayant besoin d'une aide humanitaire est une difficulté majeure en raison du conflit, de l'insécurité et des barrières administratives. Entre le 23 septembre 2024 et le 19 mars 2025, 92 cas d'entraves à l'accès humanitaire ont été signalés, dont 49 % concernent une ingérence dans les activités humanitaires ou des violences contre le personnel, les biens et les installations humanitaires. En janvier 2025, 4,2 millions de personnes (environ 22 % de la population totale) vivaient dans des zones où l'accès humanitaire était fortement ou très fortement restreint. Dans la région de Togdheer, le pillage de l'aide alimentaire en novembre a entraîné la suspension d'une opération menée sous l'égide de l'ONU et touché 52 000 bénéficiaires.

51. En collaboration avec le Gouvernement fédéral et les administrations des États fédérés, les donateurs, les partenaires, les responsables locaux et les bénéficiaires de l'aide, l'équipe de pays pour l'action humanitaire continue de prendre des mesures énergiques pour empêcher le détournement de l'aide. Elle s'efforce notamment d'améliorer l'efficacité de l'aide humanitaire en opérant, pour la sélection des bénéficiaires, un tri basé sur des critères de vulnérabilité, en adoptant une approche commune de l'enregistrement des bénéficiaires et en permettant la mise en commun sûre, éthique et efficace des données.

52. Le conflit demeure généralisé et les déplacements de population très répandus. Au cours de la période considérée, 640 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison du conflit et de l'insécurité. Au total, 3,5 millions de personnes restent déplacées à l'intérieur de la Somalie. Nombre d'entre elles risquent l'expulsion forcée, 150 000 personnes déplacées ayant été expulsées entre septembre et mars. Les femmes et les enfants, qui sont exposés à des risques de violence fondée sur le genre et d'exploitation sexuelle, représentent plus de 80 % des personnes déplacées en Somalie.

53. Les affrontements entre clans représentent également une menace importante pour les civils en Somalie, tant en termes d'atteintes à l'intégrité physique directes qu'en ce qui concerne les répercussions sur la résilience au niveau local et les atteintes causées aux mesures de relèvement. Ces affrontements se sont multipliés au cours de la période considérée, en particulier dans les régions du Galgaduud, de Mudug, de Gedo et du Togdheer, principalement en raison de différends fonciers, de la concurrence pour les ressources, de meurtres par vengeance et de luttes de pouvoir entre clans.

54. L'insécurité alimentaire aiguë persiste en Somalie. Le rapport d'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire pour février 2025 prévoit que 4,4 millions de personnes devraient souffrir d'insécurité alimentaire aiguë entre avril et juin, et que 1,7 million d'enfants âgés de 6 à 59 mois devraient souffrir de malnutrition aiguë entre janvier et décembre 2025, dont environ 466 000 de malnutrition aiguë sévère. Par rapport à 2023 et 2024, cela représente une augmentation de 14 et de 22 % du fardeau de la malnutrition aiguë globale et de la malnutrition aiguë sévère, respectivement.

55. Au cours de la saison deyr de 2024 (octobre à décembre), la plupart des régions ont enregistré des précipitations inférieures à la normale et irrégulières. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la répartition inégale des pluies, associée à des périodes de sécheresse prolongées, a eu des répercussions négatives sur l'agriculture, les ressources en eau et les moyens de subsistance des populations pastorales. La combinaison de faibles pluies pendant la saison deyr, de températures supérieures à la moyenne et de conditions de sécheresse au début de 2025 devrait aggraver les pénuries d'eau, réduire l'humidité du sol et aggraver le stress du bétail et les pertes de récoltes. Selon les prévisions, la saison des pluies d'avril à juin (gu) devrait commencer en retard, les précipitations être

inférieures à la normale et les températures supérieures à la normale ; on s'attend donc à d'autres répercussions négatives et à des besoins humanitaires plus importants.

56. La Somalie est en proie à une transmission ininterrompue de diarrhée aqueuse aiguë et de choléra depuis 2017, liée à l'insuffisance des infrastructures dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène et de la santé, aux inondations saisonnières et aux déficits de financement persistants. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, 24 909 cas ont été signalés entre le 23 septembre 2024 et le 23 mars 2025, contre 21 669 cas au cours de la même période l'année précédente. Les sites accueillant les personnes déplacées et les enfants de moins de cinq ans sont particulièrement exposés aux épidémies, car des niveaux élevés de malnutrition aiguë réduisent l'immunité contre le choléra.

57. La violence fondée sur le genre en Somalie est liée à des problèmes plus larges qui concernent le conflit, les déplacements de population et la gouvernance. Les femmes et les filles vivant dans des sites accueillant des personnes déplacées sont exposées à de multiples risques en matière de protection, notamment le viol, la violence entre partenaires intimes et l'exploitation et les atteintes sexuelles. La faiblesse de l'action des institutions, l'absence de mesures de mise en jeu de la responsabilité et l'impunité permettent à certaines formes de violence fondée sur le genre de persister, ce qui aggrave l'insécurité et les déplacements de population. Selon le Fonds des Nations Unies pour la population, au cours de la période considérée, 1 200 cas ont été enregistrés, pour lesquels 800 personnes ont reçu des soins.

E. Activités de coordination

1. Coordination de l'appui des donateurs internationaux

58. Le 17 mars 2025, le Gouvernement fédéral somalien a lancé son plan quinquennal de transformation nationale (2025-2029), qui marque ainsi le lancement de la première phase de mise en œuvre de la Vision 2060 à l'horizon du centenaire. L'ONU et les donateurs ont participé activement aux ateliers de transformation nationaux organisés de manière à créer une plateforme de collaboration entre toutes les parties prenantes. Conçus pour instaurer un espace de dialogue collaboratif, ces ateliers ont joué un rôle essentiel pour ce qui est de favoriser les échanges entre un large éventail de partenaires sur les priorités clés recensées par le Gouvernement. Le Gouvernement fédéral somalien a organisé à Nairobi, du 10 au 12 février, un atelier d'examen technique et de validation par des experts de la Vision 2060 à l'horizon du centenaire, auquel l'ONU et les donateurs ont participé.

59. Le 24 octobre, le Conseil du Fonds vert pour le climat a approuvé, pour la Somalie, le premier projet d'adaptation concernant un seul pays. Le projet d'agriculture résiliente face aux changements climatiques (Ugbaad), d'une valeur de 94,9 millions de dollars, est coexécuté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Ministère de l'environnement et des changements climatiques et le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation. Lancé officiellement le 10 février, il vise à renforcer l'adaptation aux changements climatiques et la résilience des communautés vulnérables en Somalie grâce à des initiatives menées au niveau local et à des investissements stratégiques dans l'agriculture résiliente face aux changements climatiques. Plus de 2,1 millions de personnes devraient bénéficier de pratiques agricoles intelligentes face aux changements climatiques, d'activités de restauration de paysages productifs, de la fourniture d'informations sur le climat et d'un soutien en faveur de chaînes de valeur agricoles résilientes. Les enseignements tirés du projet alimenteront un débat plus large sur le financement de l'action climatique dans la région, qui est fragile et vulnérable, et à l'échelle mondiale.

2. Coordination des activités des Nations Unies

60. Au cours de la période considérée, le Ministère fédéral de la jeunesse et des sports, en collaboration avec un groupe d'organismes, de fonds et de programmes des Nations Unies dirigé par le PNUD et les principales parties prenantes, a commencé à élaborer le plan d'action national pour les jeunes et la paix et la sécurité. Cette initiative vise à donner aux jeunes Somaliens les moyens de contribuer activement à la consolidation de la paix, à la prise de décision et au développement durable. À l'issue des consultations tenues en 2024 dans les États du Hircébéli, du Djoubaland et du Sud-Ouest ainsi que dans l'administration régionale de Banaadir, le processus d'élaboration du plan d'action est maintenant entré dans sa deuxième phase de consultations dans la région de Galmudug, dans le Puntland, dans la région de Sool et au « Somaliland ».

61. Au cours du dernier trimestre de 2024, une évaluation indépendante de l'actuel Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en Somalie a été lancée sous la supervision d'un comité d'évaluation conjoint Gouvernement-ONU. Le 28 janvier, un atelier consultatif s'est tenu à Mogadiscio afin de rassembler des idées qui serviront à l'élaboration du prochain plan-cadre de coopération pour la période 2026-2030. Le comité d'évaluation a souligné qu'il importait de faire en sorte que la coopération future cadre avec les priorités du plan de transformation national et recommandé d'accorder une attention accrue aux changements climatiques et à la durabilité environnementale, compte tenu de leur importance cruciale pour le développement et la résilience à long terme de la Somalie.

3. Coordination avec l'ATMIS/AUSSOM

62. Le Forum de coordination des hauts responsables, composé du Représentant spécial par intérim du Secrétaire général pour la Somalie et du Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, et de leurs conseillers principaux respectifs, s'est réuni le 12 décembre pour examiner plusieurs points, notamment la planification conjointe Union africaine-ONU pour l'AUSSOM et les implications et répercussions de la transition en matière de sécurité. Le Représentant spécial par intérim, le chef du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) et le Représentant spécial du chef de l'AUSSOM ont continué de se rencontrer à intervalles réguliers pour échanger des vues sur l'évolution de la situation sur le terrain. Les réunions visaient à favoriser la mise en commun des informations, la diffusion de messages communs et la coordination des efforts en faveur de la réalisation des priorités opérationnelles en Somalie.

F. Soutien logistique du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie à la Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes dans le cadre d'opérations conjointes et coordonnées

1. Soutien à la Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie

63. Au cours de la période considérée, le BANUS a continué de fournir un soutien logistique aux contingents de l'ATMIS/AUSSOM dans toute la zone de responsabilité opérationnelle de ces missions. Le 22 octobre et le 9 novembre, respectivement, la phase 3 du retrait final des troupes de l'ATMIS restantes s'est achevée : 165 membres des Forces de défense du Kenya ont été rapatriés de Kuday à Nairobi, via Kismaayo, et 205 de plus de Burgavo à Nairobi, également via Kismaayo. Le BANUS a aussi facilité la relève de 126 membres du Groupe des transports aériens ougandais le 5 novembre et achevé la relève de 1 099 membres des troupes ougandaises le

20 décembre. De plus, la relève de 459 militaires burundais et de 99 membres du Groupe des transports aériens burundais a été achevée le 5 décembre et le 11 janvier.

64. Le Service de la lutte antimines a continué d'offrir des solutions pour atténuer les menaces liées aux engins explosifs, améliorant ainsi la mobilité et la sécurité des troupes de l'AUSSOM en Somalie. Il a notamment organisé une formation spécialisée dans le pays, destinée à 2 039 militaires et membres du personnel de police de l'AUSSOM, et 166 séances d'information sur les itinéraires principaux de ravitaillement avant et après l'envoi de convois de l'AUSSOM. Les 1 060 opérations de recherche menées dans ce cadre ont permis de détruire 38 engins explosifs improvisés.

2. Appui aux forces de sécurité somaliennes et renforcement des capacités

65. Le BANUS a continué de fournir un appui logistique à 18 900 membres des forces de sécurité somaliennes dans le cadre d'opérations conjointes ou coordonnées avec l'ATMIS/AUSSOM sur 27 sites et en totale conformité avec la politique de diligence voulue en matière de droits humains. En consultation avec le Gouvernement fédéral somalien, le soutien aux 2 000 forces de sécurité somaliennes supplémentaires autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2741 (2024) a été suspendu jusqu'à ce qu'un financement adéquat du fonds d'affectation spéciale soit mobilisé à cet effet.

66. Au 19 mars 2025, le fonds d'affectation spéciale administré par le BANUS pour appuyer les forces de sécurité somaliennes affichait un solde de 2 660 682 dollars, suffisant pour fournir un appui jusque mi-mai.

67. Au cours de la période considérée, divers cours de formation sur le renforcement des capacités ont été dispensés à 92 membres des forces de sécurité somaliennes, notamment la formation des officiers de liaison des forces aériennes, la sécurité aérienne, l'informatique et les communications, le génie (maintenance des panneaux solaires et fonctionnement d'une station de traitement des eaux) et la sensibilisation à la politique de diligence voulue en matière de droits humains.

68. Depuis septembre, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) verse des allocations aux forces spéciales de l'Armée nationale somalienne et à la Police somalienne. Il a également dispensé une formation mensuelle à 14 soldats sur le système de gestion des ressources humaines. Il a aussi apporté un appui non létal à l'Armée nationale somalienne, notamment en lui fournissant du matériel de lutte contre les engins explosifs improvisés, du matériel de communication, des trousseaux de traumatologie et du mobilier. Divers travaux d'infrastructure, notamment la construction de deux abris souterrains, d'un champ de tir, d'installations de stockage et d'une salle de classe dans le principal centre d'instruction de l'armée à Mogadiscio, ont été achevés.

69. Le Service de la lutte antimines a soutenu l'Armée nationale somalienne en formant et en équipant sept équipes, composées de 77 personnes, à la neutralisation des explosifs et munitions. Il a aussi apporté son soutien à neuf équipes de la Police somalienne dans les États membres de la fédération en leur remettant du matériel de neutralisation des explosifs et munitions afin d'améliorer leurs capacités opérationnelles.

G. Informations actualisées sur la transition de la présence des Nations Unies en Somalie

70. À la suite de l'adoption de la résolution 2753 (2024), l'ONU et le Gouvernement fédéral somalien ont continué de s'entretenir de la mise en œuvre de la transition par

l'intermédiaire du Comité technique conjoint. Celui-ci s'est réuni plusieurs fois au cours de la période considérée afin de faire avancer le processus de planification de la transition et de superviser l'élaboration d'une feuille de route sur la transition. À cet égard, il a organisé à Mogadiscio, le 29 janvier 2025, un atelier réunissant un large éventail de parties prenantes représentant le Gouvernement fédéral somalien, la MATNUSOM et l'équipe de pays des Nations Unies afin de débattre des modalités de mise en œuvre de la première phase de la transition.

71. S'appuyant sur les résultats des débats tenus dans le cadre du Comité technique conjoint et sur les contributions apportées lors de l'atelier sur l'élaboration de la feuille de route, l'ONU et le Gouvernement fédéral somalien ont collaboré étroitement à l'élaboration d'une feuille de route sur la transition, qui est jointe en annexe au présent rapport.

72. De plus, au cours de la période considérée, l'ONU a fait un état des lieux des capacités de l'équipe de pays des Nations Unies et une analyse des dépendances opérationnelles, qui serviront à la planification de la présence des Nations Unies en Somalie après le départ de la MATNUSOM et à l'élaboration du cadre stratégique de coopération pour le développement ONU-Somalie pour la période 2026-2030, et garantiront ainsi que le soutien que fournira l'ONU à l'avenir sera conforme au plan de transformation national de la Somalie.

H. Présence des Nations Unies en Somalie

73. Les entités des Nations Unies sont restées présentes à Baidoa, Beledweyne, Berbera, Boosaaso, Dhooble, Dhuusamarreeb, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. Au 19 mars, 720 membres du personnel recruté sur le plan international et 1 787 membres du personnel recruté sur le plan national étaient déployés dans toute la Somalie.

I. Observations

74. Je salue les efforts continus faits par le Gouvernement fédéral somalien pour ce qui est de faire avancer ses principales priorités en matière de renforcement de l'État, notamment la lutte contre les Chabab, le renforcement des forces de sécurité somaliennes, la mise en œuvre de réformes financières et l'organisation d'élections selon le principe « une personne, une voix ». Un dialogue soutenu entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération est essentiel pour faire avancer ces priorités nationales. J'exhorte les dirigeants de la Somalie à reprendre les consultations afin de régler leurs différends et de rétablir le consensus sur la manière d'œuvrer à la réalisation des objectifs communs, ainsi que de promouvoir les priorités convenues en matière d'édification de l'État.

75. L'engagement du Gouvernement en faveur d'élections au suffrage universel mérite d'être salué et reflète une forte aspiration à approfondir la gouvernance inclusive et démocratique. Je salue l'engagement pris par les autorités de garantir le quota minimum de 30 % de femmes et je demande de nouveau que cette mesure soit appliquée afin que les femmes et les jeunes soient représentés, ce qui reste essentiel pour façonner l'avenir démocratique de la Somalie. De plus, les préoccupations exprimées par certains États membres de la fédération, des dirigeants de l'opposition et des acteurs de la société civile soulignent qu'il faut poursuivre les consultations et continuer de rechercher le consensus et de promouvoir l'inclusivité. Je demande instamment à toutes les parties prenantes somaliennes de travailler de manière constructive pour parvenir au large consensus nécessaire à la tenue d'élections sérieuses dans les délais impartis.

76. Je me félicite du rétablissement des échanges diplomatiques entre la Somalie et l'Éthiopie à la suite de la signature de la Déclaration d'Ankara sous les auspices de la Türkiye. Les accords conclus par les parties sont une avancée positive dans la promotion de la coopération et de la stabilité régionale. J'encourage les dirigeants de la Somalie et de l'Éthiopie à maintenir la dynamique par un dialogue constructif fondé sur les principes du droit international, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale.

77. La menace croissante que représente l'État islamique en Somalie est préoccupante et souligne la complexité croissante des conditions de sécurité en Somalie. Je félicite les autorités et les partenaires pour leur action dans la lutte contre l'État islamique en Somalie, notamment les récentes opérations de démantèlement de ses réseaux. Parallèlement, les Chabab restent le principal facteur d'insécurité en Somalie, malgré les mesures prises par le Gouvernement fédéral dans le cadre de son approche en trois volets visant à affaiblir le groupe sur les plans militaire, financier et idéologique.

78. La complexité des conditions de sécurité en Somalie montre qu'il y a lieu de maintenir la présence de la mission de l'Union africaine, et je me félicite que l'AUSSOM ait été créée pour soutenir les autorités somaliennes dans la dernière phase de la transition en matière de sécurité. Je demeure toutefois préoccupé par l'absence de financement adéquat de la mission jusqu'à présent. Je renouvelle la recommandation que le Président de l'Union africaine et moi-même avons formulée concernant l'application hybride de la résolution 2719 (2023) du Conseil de sécurité et tendant à ce que l'AUSSOM garantisse un financement durable et prévisible de la mission. Je demande également aux partenaires internationaux de continuer d'aider le secteur de la sécurité en Somalie et de contribuer au fonds d'affectation spéciale du BANUS pour les forces de sécurité somaliennes.

79. Je salue les progrès accomplis récemment pour ce qui est de renforcer les cadres juridiques de protection des droits humains, notamment l'adhésion du Gouvernement fédéral somalien à la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et l'adoption de la loi nationale sur la protection des personnes handicapées, et j'attends avec impatience la publication officielle de cette dernière. Je félicite également l'État du Sud-Ouest d'avoir été le premier État membre de la fédération à promulguer une loi sur les droits des personnes handicapées afin de garantir une plus grande inclusion et une meilleure protection des personnes handicapées. Il s'agit d'étapes importantes dans la promotion et la sauvegarde des droits fondamentaux. Je reste toutefois préoccupé par les rapports faisant état de violations contre des civils, en particulier des femmes et des enfants. J'exhorte les autorités somaliennes à renforcer les mécanismes de mise en jeu de la responsabilité, à assurer la protection des journalistes et des défenseurs et défenseuses des droits humains et à prendre des mesures énergiques pour prévenir les violations des droits humains et les réprimer. Je remercie le comité d'enquête établi par le Ministère de la défense de ses conclusions préliminaires, qui donnent des précisions sur les violations graves commises contre des enfants attribuées aux forces de sécurité en réponse aux lettres de sensibilisation envoyées par les coprésidents de l'équipe spéciale (surveillance et information) pour la Somalie. Il s'agit d'un progrès important vers l'application du principe de responsabilité et le renforcement de la protection des enfants dans les conflits armés.

80. La situation humanitaire en Somalie reste catastrophique, le conflit, les chocs climatiques et l'insécurité alimentaire continuant d'entraîner des déplacements et d'aggraver les vulnérabilités. La prévision selon laquelle 4,4 millions de personnes seront en proie à une insécurité alimentaire aiguë dans les mois à venir est très préoccupante. Un financement humanitaire soutenu et des mécanismes d'intervention précoce sont essentiels pour atténuer les effets de la sécheresse prévue. J'en appelle à la communauté internationale pour qu'elle augmente le financement du Plan de

réponse aux besoins humanitaires 2025 afin de permettre aux partenaires humanitaires de fournir une assistance vitale à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

81. Je me félicite de la collaboration entre le Gouvernement fédéral somalien et l'ONU, par l'intermédiaire du Comité technique conjoint, en ce qui concerne la planification et l'avancement de la transition de la MATNUSOM, y compris l'élaboration de la feuille de route pour la première phase de la transition. L'ONU reste déterminée à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement fédéral concernant la transition de la mission politique spéciale à l'équipe de pays et audit Gouvernement fédéral afin d'assurer une transition harmonieuse et progressive tout en continuant de soutenir la Somalie dans la réalisation de ses grandes priorités nationales jusqu'à la fin du mandat de la MATNUSOM. Il sera essentiel que les partenaires internationaux mobilisent des ressources supplémentaires pour garantir que l'équipe de pays dispose de ressources suffisantes pour continuer d'épauler la Somalie dans la réalisation de ses priorités essentielles après la fermeture de la MATNUSOM.

82. Enfin, je tiens à remercier l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union européenne, les États Membres, les organisations non gouvernementales et tous les partenaires internationaux pour leur soutien sans faille à la Somalie. Je remercie également mon Représentant spécial par intérim, James Swan, et l'ensemble du personnel des Nations Unies en Somalie pour leur détermination à faire progresser la paix, la sécurité et le développement dans le pays, dans des circonstances souvent difficiles.



Annexe A

Feuille de route sur la transition

United Nations Transitional Assistance Mission in Somalia (UNTMIS)

Transition Roadmap

1. Background

On 30 October 2024, the Security Council adopted resolution 2753, by which it determined that effective 1 November 2024, the United Nations Mission in Somalia (UNSOM) would be called the United Nations Transitional Assistance Mission in Somalia (UNTMIS), and that UNTMIS would begin the formal transition of its functions to the Federal Government of Somalia (FGS), the UN Country Team (UNCT) and other stakeholders in line with the request by the FGS for a two-year phased transition. The Council further mandated UNTMIS to continue the implementation of UNSOM's tasks, placing particular priority on support to certain of Somalia's key national priorities while preparing for and implementing the phased transition of its activities over a two-year period culminating in the conclusion of the mission by 31 October 2026.

During the first phase of the transition, from November 2024 through October 2025, UNTMIS was requested in the implementation of its mandate to prioritize supporting Somalia's national priorities in certain areas, including (a) support to state-building, including the constitutional review process and efforts to conduct free and fair elections, through inclusive and transparent one-person, one-vote processes, including through capacity building, technical assistance and policy guidance, and facilitation of dialogue to promote reconciliation; (b) promotion and protection of human rights, including through institutional and human capacity building, technical assistance and policy guidance; (c) support to UN entities to ensure system-wide implementation of the Human Rights Due Diligence Policy, where relevant, across UN support in country; (d) rule of law, justice and corrections and security sector support, including through capacity building and technical assistance; (e) coordination of international donor support, working with bilateral and multilateral partners, including to assist authorities to deliver basic services and community reconciliation, including in areas newly recovered from Al-Shabaab; and (f) coordination of UN efforts in Somalia, and coordination with ATMIS's anticipated successor mission (subsequently established as the African Union Support and Stabilization Mission in Somalia – AUSSOM with the adoption of Security Council resolution 2767 on 27 December 2024).

Resolution 2753 further specifies that the above tasks are to be undertaken with a view to their progressive and phased transfer during the second phase of the transition (November 2025 – October 2026) and requested UNTMIS from the date of its establishment to begin planning and working towards the complete handover of these and any other outstanding tasks by the end of the mission's two-year transition period. While placing priority on these areas of support to Somalia during the first phase of the mission's transition, UNTMIS was also mandated to undertake and complete, by 31 October 2025, the transfer of some tasks as set out in the table below.

In addition, resolution 2753 requested the Secretary-General to prepare, in consultation with the FGS, a roadmap for delivering the first phase of the transition of UNTMIS's tasks to the FGS, the UNCT, and other stakeholders, which should include practical modalities for the transition, such as the reduction of UNTMIS personnel. To this end, the UN and the FGS advanced discussions through the Joint Technical Committee (JTC) and organised a workshop on 29th January 2025 to develop the roadmap for phase one of the transition. Relevant FGS line Ministries, Departments and Agencies, UNTMIS sections, and UN agencies, funds and programmes (AFPs) engaged in the mandated areas identified for transition during the first phase of the process participated in the workshop, and agreed on the arrangements outlined in the tables below. The development and implementation of the transition roadmap will be guided by principles related to transitions of United Nations peace operations, including special political missions in line with the United Nations Integrated Assessment and Planning (2023) and the UN System Wide Policy on Mission Transitions 2024) and the Secretary General's Planning Directive on UN Transitions.

2. Modalities and roadmap for first phase of the transition

1. Climate Change and Financing
1.1. Summary of current mandated areas being transitioned
<ul style="list-style-type: none"> • The current mandate includes coordinating UN AFPs and promoting cooperation with relevant partners to maximize the use of development financing and climate financing in Somalia in response to climate change. • UNTMIS mandate principally supports the FGS Office of the Prime Minister (OPM) and Ministry of Environment and Climate Change (MoECC). However, a wide range of Governmental actors are engaged in climate action, including Ministry of Planning, Investment and Economic Development (MoPIED), Somalia Disaster Management Authority (SoDMA), Ministry of Finance, Ministry of Energy and Water Resources, Ministry of Agriculture and Livestock, National Bureau of Statistics, Federal Member States, etc. • Key current activities include integrating climate adaptation and environmental considerations into peacebuilding and stabilization efforts; awareness raising; support to partner coordination; climate-sensitive conflict analysis and development of risk management strategies on climate change, environmental degradation; supporting the Environmental Task Force and Water Management Task Force; Climate Finance Coordination with the FGS, donor groups, civil society, private sector partners, and climate funds. • Key current UNCT members engaged in climate action include UNEP, UNDP, FAO, WFP, IOM, UNHCR, UNFPA, UNCDF, UNIDO, UN-Habitat, OCHA, UNODC, UNOPS, UNICEF and the Green Climate Fund, Global Environment Facility, and Somalia Joint Fund.
1.2. Transition end-state
<ul style="list-style-type: none"> • The government will maintain its leadership role through OPM, MoECC, and the Ministry of Finance (on climate finance). FGS will lead on coordination, awareness raising, and analytics, supported by the UNCT. Coordination fora/taskforces will shift to Government leads, with emphasis on a whole of government approach. The FGS will lead climate finance coordination with a precise coordination mechanism to be determined.

- The UNTMIS coordination role on climate change and financing will transition to the Resident Coordinator's Office (RCO), to support the government as needed.
- Relevant UN AFPs, including those listed above will continue to actively collaborate on increasing climate finance for Somalia and supporting the delivery of climate action with relevant Government, civil society, and private sector counterparts.

1.3. Requirements

- UNTMIS staffing (1 staff) will be phased out by the end of Transition Phase 1 in October 2025.
- The FGS requires resources to strengthen its institutional and structural capacity to lead access and management of climate finance, as well as natural resource management to ensure peace and stability.
- The UNCT may consider how to support the operational capacity of Government offices to deliver programmes and projects for climate change adaptation, and mitigation/prevention of the adverse impact of climate change and extreme weather events.

1.4. Specific actions

- UNCT, with RCO support, will continue to support conflict-sensitivity and peacebuilding in climate action and finance through the current Government-led processes of the Nationally Determined Contributions (NDC 3.0) and National Adaptation Plan (NAP), and National Transformation Plan (NTP), in line with their respective deadlines.
- Climate finance coordination mechanisms within government and with partners to be determined and strengthened.

2. Stabilization

2.1. Summary of current mandated areas being transitioned

- Strategic policy advice, coordination support, and technical assistance on stabilization of newly recovered areas. Analytical Products including Fragility Index Maturity Model (FIMM) / district profiles), monthly operational updates of stabilization activities.
- UNTMIS mandate principally supports the FGS Ministry of Interior and Federal Affairs (MOIFAR), State Ministries of Interior, and OPM; and their coordination with other stabilization partners (UN and non-UN).
- UNTMIS has engaged with the UNCT in capacity development for Government stabilization efforts, and in supporting delivery of stabilization activities.

2.2. Transition end-state

- The Federal Government of Somalia effectively coordinates all tasks related to stabilization coordination and analytical products, with support from the RCO and UNCT.
- Post phase 1, RCO will coordinate support functions of UN AFPs supporting a whole of government approach, and working with the international community.
- IOM and UNDP will collaborate on capacity support to MOIFAR and Federal Member State Ministries of Interior. Programmatic activities by UNCT (humanitarian, stabilization, and early recovery) will continue to be delivered in newly recovered areas and with meaningful and safe participation of affected populations.

2.3. Requirements

- UNTMIS staffing linked to the stabilization activities (three international staff) will phase out by October 2025. The three national staff will transition in Phase 2. Options and funding for integration of national staff into Government, RCO or UNCT are being pursued.

- As the transition unfolds, UNTMIS, RCO and Stabilization partners will support the establishment of appropriate capacity within Government to support transition of coordination and analytical functions. Stabilization partners' support to this process; modalities, including funding, are being discussed. This will be an ongoing and continuing process and will take place in close coordination with stabilization partners.
- Government with current stabilization partners will explore whether the donor base can be broadened with new partners, both traditional and non-traditional. The coordination of support function CRESTA/A has been playing will be handed over to the RCO.

2.4. Specific actions

- Modalities for transition of support to the government-led FIMM are already being worked out.
- Existing coordination structures will continue and will be supported as required by stabilization partners, as mentioned earlier by RCO, UNDP, IOM, UNICEF and other stabilization partners.
- Finalization of UNDP-IOM Joint Programme proposal to Peacebuilding Fund (PBF) to address reconciliation, governance and justice. Additional UN partners/AFPs such as UNICEF to be brought in as appropriate.
- Joint resource mobilization with government partners to broaden the donor base with traditional and non-traditional partners.

3. Disengagement of Combatants, Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR)

3.1. Summary of current mandated areas being transitioned

- UNTMIS provides strategic policy advice and technical support to the development and implementation of an inclusive, human rights-compliant strategy to manage engagements with ex-combatants from non-state armed actors, such as Al-Shabaab, in collaboration with the Ministry of Internal Security (MoIS) and National Intelligence Security Agency (NISA).
- The mission also supports the establishment of a clear legal framework that defines eligibility for rehabilitation and reintegration, facilitating a well-coordinated and holistic approach, and creating a conducive environment for disengagement from non-state armed groups, and supports the National Defectors Rehabilitation Programme (DRP).
- UNTMIS supports the development of a national communication strategy aimed at disengaging non-state armed actors and the Transitional Weapons and Ammunition Management (TWAM) in the context of DDR in Somalia, including addressing the proliferation, diversion, and misuse of small arms and light weapons (SALW).
- In the implementation of its activities, UNTMIS works closely with the OPM/Tubsan National Centre, MoIS, NISA, and the Office of the National Security (ONS).
- UNCT provides activities that include support to DDR initiatives through the "Support to National Programme for the treatment and handling and treatment of disengaged combatants (2013)" and the National Strategy for Prevention and Countering Violent Extremism (P/CVE) (2024-2027), with the involvement of IOM, and Accept International.

3.2. Transition end-state

- The FGS will continue the DRP under the overall lead of the Tubsan National Centre, and screening of defectors will be undertaken by MoIS and NISA. The FGS will mobilise resources in support of these activities moving forward.

- The RCO will support and amplify government efforts for a whole-of-government approach on DDR, ensure effective coordination and strategic planning, and to raise funding for continued support to the Defectors Rehabilitation Programme (DRP) in line with the National P/CVE Strategy.
- UNICEF will continue to advocate for and support the release of children associated with armed forces and armed groups as well as their reintegration to communities. Community-based DDR/PVE initiatives will be supported by UNDP, IOM and Accept International, while UNICEF will support community-based reintegration for children formerly associated to armed forces and armed groups.

3.3. Requirements

- UNTMIS will continue to support the Tubsan National Center, including through agreed capacity-building measures, until the end of October 2025, following which the RCO will take over the coordination of further UN support for the Tubsan National Centre. UNTMIS staff will phase out in October 2025.

3.4. Specific actions

- FGS to determine priorities and to conduct needs assessments for National Tubsan Centre on P/CVE, MoIS, ONS and NISA towards whole-of-government approach on a wider DDR process moving forward. A concept note to be developed in this regard by August 2025.
- Finalisation of legal and policy frameworks to be prioritized, including the amnesty policy.
- Community-based reintegration initiatives to be strengthened.
- Tubsan National Center to convene and lead Technical Quarterly Coordination meetings from February 2025 onwards.

4. Preventing and Countering Violent Extremism (P/CVE)

4.1. Summary of current mandated areas being transitioned

- UNTMIS supports the Somali Government in the implementation of the National P/CVE Strategy. The mission also provides technical support – for example to the revision of the P/CVE National Strategy in 2023/24 (completed).
- Support to the implementation of the P/CVE strategy is provided through the UNTMIS-UNDP Joint Programme “A Peacebuilding Approach to Address Violent Extremism.”

4.2. Transition end-state

- PCVE will be implemented as a cross-cutting issue following a “whole-of-government” and “whole-of society” approach.
- Post phase 1, lead actors will be Tubsan Center / OPM; Office of the President / Office of National Security (ONS); Ministry of Endowments and Islamic Affairs (MEIS); Ministry of Youth and Sports (MoYS); and MOIS assume responsibilities from UNTMIS of P/CVE.
- The RCO will mobilise resource for sustained capacities on conflict analysis, conflict sensitivity, risk management to support the work of the UNCT, including on P/CVE programming.

4.3. Requirements

- UNTMIS staffing (1 staff) will be phased out by the end of May 2025.
- As the transition unfolds, UNTMIS will focus on capacity development and knowledge transfer in priority areas: peace education, faith-based engagement (MEISA in support of Ministry of Justice and Tubsan Center); support in operationalizing the National PCVE Strategy, with priority on community engagement, research and threat assessment (Tubsan); addressing mis/disinformation and hate speech (MoIS); Training of trainers for youth on prevention (MoYS).

- In addition to core Government actors as mentioned above, additional ministries such as Justice, Education and Health will be engaged as per the National P/CVE Strategy
- The research component of the Joint P/CVE Programme with ONS to be prioritized during transition, proposed to PBF.
- UNTMIS' roles on P/CVE will transition to relevant UN-AFPs, with UNDP taking the lead under the Joint P/CVE Programme "A Peacebuilding Approach to Address Violent Extremism in Somalia" as the agency that has been jointly implementing the programme with UNTMIS. Other agencies involved include UNOCT, WHO, and OHCHR in support of victims and survivors, UNICEF and UNESCO on Peace Education, and UNODC on criminal justice responses. UNICEF's work in response to recruitment and use of children is a key UNCT contribution to peacebuilding efforts. IOM will support the operationalization of the National P/CVE Strategy through its assistance to the Tubsan Center in strengthening P/CVE coordination efforts.
- Peace Education Joint Member states engagement and joint proposal writing / joint resource mobilization on priority areas / outreach and partnership.

4.4. Specific actions

- The UNTMIS P/CVE transition coordination mechanism will remain activated until the end of October 2025.
- A lessons learnt workshop from the Joint P/CVE programming (since 2017) will be convened by UNTMIS. Capacity building and knowledge transfer workshops on thematic priority areas to take place during the transition period of phase 1.
- Additional consultation on the National P/CVE Strategy regarding specific topics which might require further discussion will be undertaken with the objective of increasing awareness on the strategy and capture additional inputs from stakeholders.
- A Joint Conflict Analysis on the FGS-AS conflict, applying a conflict transformation lens will be facilitated by UNTMIS and UNDP.
- Joint resource mobilization strategy will be developed by FGS, UN-AFPs, UNTMIS, which includes joint proposal development and donor outreach.

5. Mine Action

5.1. Summary of current mandated areas being transitioned

- UNTMIS provides technical and policy advice to the Federal Government of Somalia (FGS) on mitigating the threat posed by improvised explosive devices (IEDs), including by assisting the Office of National Security (ONS) in the development of a Counter-IED framework. UNTMIS is further involved in the preparation of reports on analysis, procedures, processes, and best practices on mitigating the threat from IEDs.
- UNTMIS supports the Somali Explosive Management Authority (SEMA), on coordination, regulation, and management of mine action activities to protect civilians, including by assisting SEMA to implement the Anti-Personnel Mine Ban Convention (APMBC) Article-5 national workplan.
- UNTMIS provides technical advice and capacity-building support to assist Somalia with the implementation of the National Weapons and Ammunition Management (WAM) Strategy and associated action plan, including through workshops, assessments, consultations, and trainings to support Federal and FMS institutions.
- In the implementation of its mandate, UNTMIS works closely with the ONS, the Ministry of Defence, the Ministry of Internal Security and SEMA.

5.2. Transition end-state

- The UNMAS component of UNTMIS will transition to UNSOS by 1 July 2025 and will continue to provide operational support and technical expertise, as well as policy advice to the FGS.

- The implementation of C-IED and WAM frameworks will continue post-transition, with the support of UNMAS under UNSOS.
- UNCT will support SEMA with advocacy and resource mobilization initiatives for continued financial and technical support for the management of humanitarian mine action operations. UNSOS will contribute with one national senior technical advisor.

5.3. Requirements

- As the FGS assumes greater security responsibilities, UNMAS technical advisory services, supporting the implementation of national frameworks, under UNSOS, will be essential to maximize operational gains during the transition.
- Policy, legal and regulatory framework development should be accelerated, and governance mechanisms related to C-IED and WAM strengthened.
- As the FGS assumes greater responsibility, the international community will continue to provide financial and technical support for the development of a Somali-led mine action response to protect civilians, including through capacity development of local mine action operators.

5.4. Specific actions

- Complete the transition of UNMAS to UNSOS by 30 June 2025 in line with UNSOS RBB deliverables.
- Provision for technical mine action expertise within UNSOS 2025-26 Programme of Work, to sustain mechanisms for C-IED and WAM strategy's implementation, supporting Somalia's long-term security objectives.
- Engage with donors, in collaboration with the FGS and UNCT, to seek extra-budgetary funding for post-UNTMIS mine action activities, including by supporting SEMA with advocacy and fundraising initiatives.
- Consult and work closely with the FGS to ensure alignment with national priorities.

6. Child Protection

6.1. Summary of current mandated areas being transitioned

- UNTMIS implements child protection activities as mandated in Security Council resolution 2753 (2024), including on gender, youth and justice, and peace education which are identified for transition during the first phase of UNTMIS' two-year transition process.
- Separately, UNTMIS maintains a children and armed conflict mandate in line with Security Council resolution 1612 (2005) and subsequent resolutions on CAAC, to support the FGS to advance the road map to strengthen the protection of children in armed conflict to expedite the implementation of the two action plans on killing and maiming and recruitment and use of children. This is scheduled for transition in the second phase.

6.2. Transition end-state

- UNWOMEN, UNFPA and other protection actors working on child protection issues will assume responsibility as of 1 July 2025 for monitoring and mainstreaming gender related issues impacting girls and boys in line with existing inter-agency coordination mechanism, including working on political participation and girl's rights advocacy as well as boys. The UN will continue to work closely with Ministry of Family Affairs and Human Rights (MFAHR), Ministry of Justice and Constitutional Affairs (MoJCA), Ministry of Education, Culture and Higher Education, Ministry of Labour and Social Affairs (MOLAS), OPM, and the Ministry of Interior, Federal Affairs and Reconciliation in this regard.
- MFAHR, OPM, MoJCA, and MOLSA will assume responsibility for the establishment of childcare reform, and mechanisms for children without parental care. The UN will continue to provide support to the FGS on these matters through UNICEF and

<p>other protection actors working on child protection in line with existing inter-agency coordination mechanism.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Regarding children in conflict with the law, UNTMIS will transition its activities in these areas to the MoJCA, MFAHR and MOIS. Activities in this area will continue to be supported by UNICEF, UNODC, UNDP and other relevant actors. • The Ministry of Education, Culture and Higher Education, and Ministry of Religious Affairs and Endowment effectively undertakes activities in support of peace education. The UNCT will continue to support such efforts through UNICEF, UNESCO and UNDP.
<p>6.3. Requirements</p>
<ul style="list-style-type: none"> • The technical staff of the Ministries will be included in training programmes provided by UNTMIS to increase and ensure skills and knowledge transfer. • Engagement with donors towards resource mobilization and establishment of public private partnerships.
<p>6.4. Specific actions</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Strengthening of structures and coordination mechanisms • Capacity building support. • Policy advice, and support to legislative reform. • Collection of good practices. • Strengthening coordination mechanisms between UNCT, FGS and FMS.

<p>7. Youth, Peace and Security (YPS)</p>
<p>7.1. Summary of current mandated areas being transitioned</p>
<ul style="list-style-type: none"> • UNTMIS supports youth participation in peacebuilding and reconciliation efforts in Somalia. This is achieved through the provision of technical advice and capacity-building to support the FGS and FMS in their efforts to enable the full, equal and meaningful participation of youth in peace and reconciliation efforts, conflict resolution and peacebuilding. The mission also contributes to the implementation of the Somalia National Youth Policy 2025-2030 and supports the Ministry of Youth and Sports (MOYS) in implementing the Somalia National Action Plan (NAP) on Youth, Peace and Security. • On the part of the UNCT, UNDP provides support to the Ministry of Youth and Sports and the Youth, Peace and Security National Action Plan. The UN inter-agency working group on youth has focal points from most AFPs. UNDP (leading on YPS NAP), UNFPA, UNESCO, UNICEF, UN Women, IOM and ILO.
<p>7.2. Transition end-state</p>
<ul style="list-style-type: none"> • The MOYS and the Office of the President effectively undertake youth, peace and security initiatives in Somalia. The MOYS will work to expand YPS initiatives to include Ministry of Interior, Ministry of Family and Human Rights, Ministry of Agriculture, MoECC, Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation, Ministry of Religious Affairs and Endowments, and the Ministry of Labour. The Youth Peace and Security agenda will also look at the prevention of youth undertaking irregular and unsafe migration journeys through conflict countries, thus preventing opportunities for exploitation, human trafficking and forced recruitment in other countries. • The UNCT will continue to support the MOYS and the Office of the President in the establishment of the National Youth Council, with legislation currently before parliament. • UNCT members will continue to actively collaborate on the provision of advisory and technical support, which will be coordinated through the RCO.

7.3. Requirements

- UNTMIS staffing (1 staff) is being phased out with immediate effect. UN Volunteers (UNV) has deployed a Youth Coordinator funded from the UNV Special Voluntary Fund to take on these functions.
- The programmes under the YPS National Action Plan would need to be supported and resourced moving forward. With this support, the UNCT would continue to provide capacity-building measures and training initiatives on integrating YPS into peacebuilding initiatives, particularly within UN AFPs (training on broader youth-focused initiatives).
- The UN's Inter-Agency Youth Working Group (IAYWG) will be strengthened, and UN activities on YPS mapped out to better coordinate and utilize the limited available resources to avoid duplication.
- The FGS will prioritise trainings and capacity building through peace initiatives, financial and technical support to implement the programmes under the YPS NAP once validated and finalized, and general skills and knowledge development for youth in Somalia through MOYS. In addition, the FGS will establish a YPS coordination mechanism/forum within the Government (FGS and FMS and other youth-relevant ministries), and between the Government and the UNCT.

7.4. Specific actions

- Establishment of a YPS coordination mechanism between FGS (led by MOYS, FGS) and UNCT (led by UNDP and other UN AFPs such as UNFPA and IOM) by February 2025.
- MOYS to finalise the Youth, Peace and Security National Action Plan, including through consultations, validation and launch by October 2025. UNTMIS and the UNCT will support the MOYS in this regard.

3. Transition Principles

Through Resolution 2753, the Security Council mandated UNTMIS to maintain a presence as appropriate throughout Somalia to deliver on its transition mandate, while making efforts towards the nationalization of posts and strengthening national capacity-building efforts as part of the transition process. In addition, it stipulated that the transition should be guided by several principles related to transitions of United Nations peace operations, including special political missions as outlined in Resolution 2594 (2021), the UN Policy on Integrated Assessment and Planning Policy (2023), the United Nations Mission Transitions (2024) as well as the Secretary General's Planning Directive on UN Transitions). This includes proactive and integrated planning in support of national priorities and planning processes, aligning UN transition planning with the UN's support to the 2025-2029 National Transformation Plan (NTP), around which the UN will frame its support within the upcoming 2026-2030 Cooperation Framework. Accordingly, implementation of the transition will align with national plans to ensure coherence, be based on a One-UN approach emphasizing partnerships, capacity building and complementarity, and towards supporting progress towards the 2030 Agenda and Sustainable Development Goals. Joint programming has also been instrumental in bringing various UN actors and resourcing together behind Somalia's national priorities, and will continue to be utilized to foster focus and collaboration in the UN's support to Somalia. In addition, the provision of United Nations support to non-United Nations security forces will continue to be based on a coherent and system-wide implementation of the United Nations Human Rights Due Diligence Policy. Further,

joint UN-FGS resource mobilization opportunities will be explored to jointly engage donors and partners.

Further, the transition will be implemented in a human rights and gender-inclusive and -responsive manner, ensuring that human rights are promoted and protected through the transition of UNTMIS' tasks, and that the role of women in Somalia's peace, security, socio-economic and development discussions is mainstreamed into the transfer of the mission's work to other actors. It will also be informed by risk analysis of impact and consequences of the transition. The process should aim at ensuring full, equal, meaningful and safe participation of women and displaced persons. Sustainability is another key principle underpinning the implementation of the roadmap. The transition roadmap and the initiatives designed to implement it will focus on building a solid foundation for continuous development and peacebuilding efforts that can endure beyond the immediate post-transition period, and withstand any future challenges to ensure that the hard-won gains in Somalia over the past years are safeguarded, and that UN efforts in Somalia continue to support the country on its path towards durable peace, security and sustainable development.

4. Adjusting UN joint programming and resourcing in support of the transition process

UN Joint Programmes and resourcing in Somalia serve as a vital mechanism for bringing together the UN system, fostering coordination among AFPs alongside UNTMIS to address critical Somali priorities. Current Joint Programmes, funded through platforms like the Somalia Joint Fund (SJF) and the Peacebuilding Fund (PBF), span a wide range of key areas, including democratization, constitutional review, rule of law, state-building, human rights, peacebuilding, climate change, police, stabilization, gender equality, youth peace and security and women's peace and protection. By leveraging the strengths of multiple UN entities, those programmes enhance the collective impact of the UN in supporting Somalia's peacebuilding and development efforts.

As UNTMIS transitions and Somalia begins the implementation of the National Transformation Plan (2025-2029), it will be critical to align the Joint Programmes with national strategies and the new United Nations Sustainable Development Cooperation Framework (Cooperation Framework, 2026-2030), while incorporating investment pathways to accelerate SDG progress through the 6 Transitions¹. This alignment will not only ensure that UN interventions are contextually relevant ensuring roll-over of the Joint Programmes to the new Country Framework but also support the government's vision for sustainable development and state-building. The ongoing transition of UNTMIS necessitates a reassessment of the SJF's and PBF focus, investment strategies and programmatic assumptions. A specific transition window in the SJF is being proposed. Consultations with the international financial institutions (IFIs), including the World Bank, the Islamic Development Bank and the African Development Bank, are taking place.

¹ Food systems; energy access and affordability; digital connectivity; education; jobs and social protection; and climate change, biodiversity loss and pollution

In addition, the UNCT, under the Resident Coordinator's leadership, in collaboration with UN Headquarters and building on the Funding Compact 2.0, will develop a funding compact that will invite funding commitments from the core resources of UN AFPs to support the implementation of the 2026-2030 Cooperation Framework. The funding compact will be aligned with the results framework of the Cooperation Framework and will facilitate a joined-up, at scale and transformative approach to programming by the UNCT. The UNCT will use the Cooperation Framework as the key planning framework following the departure of UNTMIS.

5. Supporting Somali National Capacity Development

The UNCT, together with the FGS, UNTMIS and Development partners, is currently articulating a framework for coordinated and sustainable support to Somalia's government institutions, applicable to support provided to all levels of the Government of Somalia by the UN system and donor partners. This framework intends to align international assistance with Somalia's priorities for state-building, peacebuilding, capacity development, and long-term fiscal planning and eventual governmental self-reliance. Capacity on human rights compliance and implementation should be fully incorporated in capacity building efforts. This framework will be completed before the end of the first phase of the UNTMIS transition.

6. UNTMIS Staffing Considerations

The gradual phased drawdown of UNTMIS staffing resources has already begun. The staffing complement provided for in UNTMIS' budget for 2025 reflects a net decrease of 24 civilian posts and positions in line with the modalities for phase one of the transition outlined in the table above. As of 1 January 2025, eight international posts and five military/police positions (comprising three government-provided personnel positions and two United Nations police positions) were abolished. In addition, one international D1 position was reassigned within the Mission, and three international staff posts and three UNV posts were nationalised. As of 1 July 2025, one general temporary assistance position D-1 will be abolished. As of 1 November 2025, to conclude the first phase of the transition, eight international staff positions, six national staff positions and one international staff general temporary assistance position will be abolished.

Planning and preparations are being undertaken for all remaining UNTMIS posts and positions to be progressively abolished during the second phase of the transition period, and no later than 31 October 2026, subject to the decisions of the Security Council and the relevant budgetary bodies of the United Nations, in line with the modalities to be determined by the Security Council for the second and final phase of the UNTMIS transition. The transition and liquidation plan, including staffing levels, will be implemented according to the resources made available to UNTMIS throughout the transition period and considering the liquidity challenges facing the United Nations as a whole.

7. Risk Identification, Mitigation and Management

The transition roadmap will be implemented with a view to continuous risk identification, mitigation and management measures being undertaken. This includes the transition of activities being undertaken in a conflict-sensitive manner, being guided by a risk management approach which is routinely reviewed, and is underpinned by the ability to adapt where required to ensure that the transition is implemented in a manner which is efficient, effective and contributes to the sustainable consolidation of gains made and Somalia's continued advancement of its key national priorities.

To ensure the transition of the UN presence is undertaken in a manner that is risk sensitive and responsive, UNTMIS devotes considerable effort to make the best strategic use of Enterprise Risk Management, in collaboration with UNSOS and the UNCT, ensuring that the framework remains a continuous joint effort which reflects the evolving risks facing the UN family in Somalia, and working towards fully embedding risk information in the Mission's strategic planning and decision-making processes underpinning the implementation of the transition over its two phases.

In this regard, three key inter-related areas by which UNTMIS incorporates transition planning into its strategic planning and budgetary provisions will be taken into account, namely: (1) changes in the political-strategic context necessitating a change to transition planning, (2) the impact of any changes in the security situation as UNTMIS phases out its activities, including the AUSSOM configuration, which may impact on and necessitate changes to the operational drawdown of the mission's presence, and (3) inadequate resourcing and capacities of the transition plan and its implementation

8. Coordination with the Federal Government of Somalia during the transition period

Discussions between the FGS and UN on the UNTMIS transition will continue to advance through the JTC, which will guide the further development of the modalities of the second phase of the transition, whereby all remaining UNTMIS tasks would be fully transitioned to the Federal Government of Somalia, the UNCT or other stakeholders by 31 October 2026, when the mission's work would conclude, following which liquidation procedures would commence. The Joint Technical Committee will also undertake regular monitoring and evaluation of progress in implementation of the transition over its two-phased approach.

Acronyms

AFPs	Agencies, Funds and Programmes
ATMIS	African Union Transition Mission in Somalia
AUSSOM	African Union Support and Stabilization Mission in Somalia
C-IED	Counter Improvised Explosive Devices
CRESTA/A	Community Recovery and Extension of State Authority and Accountability
DDR	Disarmament, Demobilization and Reintegration
DRP	Defector Rehabilitation Programme
FGS	Federal Government of Somalia
FIMM	Fragility Index Maturity Model
FMS	Federal Member State
GCF	Green Climate Fund
GEF	Global Environment Facility
IAYWG	Inter-Agency Youth Working Group
IED	Improvised Explosive Devices
IFIs	International Financial Institutions
ILO	International Labour Organization
JTC	Joint Technical Committee
MEIS	Ministry of Endowments and Islamic Affairs
MoECC	Ministry of Environment and Climate Change
MOIS	Ministry of Internal Security
MoPIED	Ministry of Planning, Investment and Economic Development
MOYS	Ministry of Youth and Sports
NAP	National Action Plan
NTP	National Transformation Plan
OPM	Office of the Prime Minister
PBF	Peace Building Fund
P/CVE	Preventing and Countering Violent Extremism
RCO	Resident Coordinator's Office
SJF	Somalia Joint Fund
SALW	Small Arms and Light Weapons
SEMA	Somali Explosive Management Authority
SJF	Somalia Joint Fund
SODMA	Somalia Disaster Management Authority
ToT	Training of Trainers
UN	United Nations
UNCT	United Nations Country Team
UNDP	United Nations Development Programme
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNFPA	United Nations Population Fund
UNICEF	United Nations Children's Fund
UNODC	United Nations Office on Drugs and Crime
UNSOM	United Nations Assistance Mission in Somalia
UNTMIS	United Nations Transitional Assistance Mission in Somalia
WAM	Weapons and Ammunition Management
YPS	Youth, Peace and Security